

OPAH

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Revitalisation Urbaine (OPAH-Ru)



Communauté de Communes
Bouzonvillois Trois Frontières
3 bis Rue de France
57320 BOUZONVILLE

Tél : 03.87.21.00.99
Site internet : www.ccb3f.fr

Espace habitat-patrimoine
Mme Sarah Brahimi
Tél: 03.82.83.89.86
E-mail: opah@ccb3f.fr

AVANT



APRES



OPAH-Ru?

► Soucieuse de l'amélioration du parc de logements sur le territoire notamment pour améliorer le confort thermique, la Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières (CCB3F) a lancé le 1^{er} mars 2017, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Revitalisation Urbaine (OPAH-Ru).

► L'OPAH-Ru vise à la résorption de l'Habitat indigne ou très dégradé à l'adaptation du logement pour l'autonomie de la personne, et à la lutte contre la précarité énergétique par le biais du programme «Habiter mieux».

► Cette opération, programmée pour une durée de 5 ans, représente une opportunité pour les propriétaires occupants. Elle leur permet ainsi de bénéficier des aides publiques (sous condition de ressources) pour réhabiliter ou améliorer leurs logements anciens.

5 conditions sont nécessaires pour pouvoir bénéficier d'une aide :

- Le logement doit avoir plus de 15 ans.
- Le demandeur doit être propriétaire occupant de sa résidence principale.
- Les ressources du demandeur (ou celles de ses locataires pour les bailleurs) doivent respecter certains plafonds.
- Le programme de travaux doit permettre la diminution des consommations d'énergie d'au moins 25 %.
- Les entreprises doivent être labellisées RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

Les types de travaux subventionnés pour les propriétaires occupants sont : la réfection du logement, les travaux d'économies d'énergie, l'adaptation au handicap et au vieillissement ou la prévention des risques liés à la vétusté des installations.

La technicienne Habitat de la CCB3F se rend au domicile des propriétaires pour réaliser un diagnostic et attester de la fin des travaux.